



**Ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle EMS 48
monté sur camion citerne et destiné à la livraison des hydrocarbures**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée relative aux dispositions communes et aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71/319/C.E.E. du 26 juillet 1971 relative aux compteurs de liquides autres que de l'eau et de la directive 77/313/C.E.E. du 5 avril 1977 modifiée relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que de l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que de l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS - 5 rue des Chardonnerets - Z.A.C. Paris Nord II -
93290 TREMBLAY EN FRANCE.

Etablissement de Falaise - Avenue de Verdun - B.P. 129 - 14700 FALAISE.

CARACTÉRISTIQUES :

L'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle EMS 48, monté sur camion citerne, est destiné au mesurage de l'essence, du super-carburant, du pétrole, du gazole et du fioul domestique.

Il est constitué des éléments suivants :

- une pompe d'un débit adapté au débit maximal de l'ensemble de mesurage,
- un séparateur de gaz modèle FS 24 approuvé par le certificat d'approbation C.E.E de modèle n° 98.00.522.003.0 du 25 mai 1998 ⁽¹⁾ pour le mesurage du gazole, du pétrole et du fioul domestique ou un purgeur de gaz modèle FS 24 pour l'essence et les super-carburants, identique au modèle du certificat précédemment cité du 25 mai 1998. Dans le cas de l'utilisation du purgeur, un indicateur de gaz est installé,
- un clapet anti-retour, éventuellement équipé d'un clapet de décharge,
- un compteur SATAM modèle ZC17-24/48, approuvé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 85.0.02.422.2.3 du 8 juillet 1985 ⁽²⁾ renouvelé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 95.00.422.002.0 du 12 juillet 1995 ⁽⁴⁾ et pouvant être équipé des dispositifs complémentaires prévus par le dit certificat C.E.E., c'est-à-dire :
 - . un indicateur des volumes VEEDER-ROOT, modèle 7887, éventuellement complété par un imprimeur de tickets VEEDER-ROOT, modèle 7498 sans remise à zéro, ou modèle 7951 avec remise à zéro,
 - . un prédéterminateur VEEDER-ROOT, modèle 7889 sans réitération, commandant une vanne AD 39 mécanique ou pneumatique, ou une vanne modèle AD 54 à commande pneumatique.

En outre, il est équipé :

- soit d'un flexible plein, éventuellement sur enrouleur, et terminé par un robinet d'extrémité comportant un clapet taré à 0,3 bar empêchant la vidange du flexible,
- soit d'une vanne bi-directionnelle SOFITAM EQUIPEMENT, modèle AD 46, dont le principe de fonctionnement est décrit dans le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 86.0.04.512.2.3 du 3 septembre 1986 ⁽⁴⁾ relatif aux ensembles de mesurage SOFITAM EQUIPEMENT modèle ZCE 9.1 pour hydrocarbures destinés à être montés sur des camions citernes, renouvelé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 95.00.462.004.1 du 30 octobre 1995 ⁽⁵⁾, dont l'une des sorties est terminée par un flexible plein décrit ci-dessus, et la seconde par un clapet taré pouvant recevoir un flexible vide muni d'une soupape de mise à l'atmosphère,
- soit d'une vanne bi-directionnelle SOFITAM EQUIPEMENT, modèle AD 51, décrit dans le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 99.00.462.001.0 du 8 janvier 1999, dont l'une des sorties est terminée par un flexible plein décrit ci-dessus et la seconde par un clapet taré pouvant recevoir un flexible vide muni d'une soupape de mise à l'atmosphère.

Les caractéristiques métrologiques de l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle EMS 48 sont les suivantes :

| DÉSIGNATION | EMS 48 |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Débit maximal | 48 m ³ /h |
| Débit minimal | 4,8 m ³ /h |
| Livraison minimale | 500 l |
| Echelon de chiffraison | 1 l |
| Portée de l'indicateur | 99 999 l |
| Echelon de graduation | 0,1 l |
| Echelon d'impression (le cas échéant) | 1 l |
| Pression maximale de fonctionnement : | |
| - essence, super-carburant, pétrole | 6 bar |
| - gazole, fioul domestique | 8 bar |
| Pression minimale de fonctionnement | 3 bar |

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

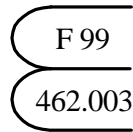
Lorsque l'ensemble de mesurage faisant l'objet du présent certificat est monté sur des récipients mesures, la citerne doit être munie d'un certificat de jaugeage en cours de validité délivré par les autorités administratives compétentes et l'utilisation du groupe de pompage pour la livraison par compartiment entier, sans l'intermédiaire du compteur, est autorisée sous réserve que le groupe puisse se vider entièrement par gravité sans manoeuvre spéciale et qu'il soit pratiquement impossible de détourner accidentellement ou frauduleusement une partie du liquide.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'INSTALLATION :

L'ensemble de mesurage faisant l'objet du présent certificat C.E.E. doit être installé conformément au schéma S5 figurant en annexe de l'arrêté du 10 juin 1983 dans le cas du mesurage de l'essence et du super carburant, et au schéma type de l'ensemble de mesurage SOFITAM EQUIPEMENT modèle ZCE 18-42 approuvé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 89.0.02.512.1.3 du 27 février 1989 ⁽⁶⁾ dans le cas du mesurage du gazole ou du fioul domestique.

INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification de l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle EMS 48 doit porter, outre les inscriptions réglementaires, la nature des liquides mesurés et le sigle d'approbation suivant :



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :

Lors de la vérification primitive de l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle EMS 48, l'essai de fonctionnement du dispositif de dégazage doit comporter un essai de rupture de stock. L'erreur causée par cette rupture de stock au débit maximal ne doit pas être supérieure à l'erreur maximale tolérée sur la livraison minimale de l'ensemble.

Lorsque l'ensemble de mesurage comporte une vanne deux voies de sortie, installée après le compteur, l'impossibilité de changement de voie de livraison pendant une opération de mesurage doit être vérifiée.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et schémas ont été déposés au siège de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 04.0081 rév.1.

VALIDITÉ :

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES :

Plans

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines,

J.F. MAGANA

⁽¹⁾ revue de métrologie.

⁽²⁾ revue de métrologie, juillet 1985, page 566,

⁽³⁾ revue de métrologie, juillet 1995, page 705,

⁽⁴⁾ revue de métrologie, septembre 1986, page 757,

⁽⁵⁾ revue de métrologie, octobre 1995, page 950,

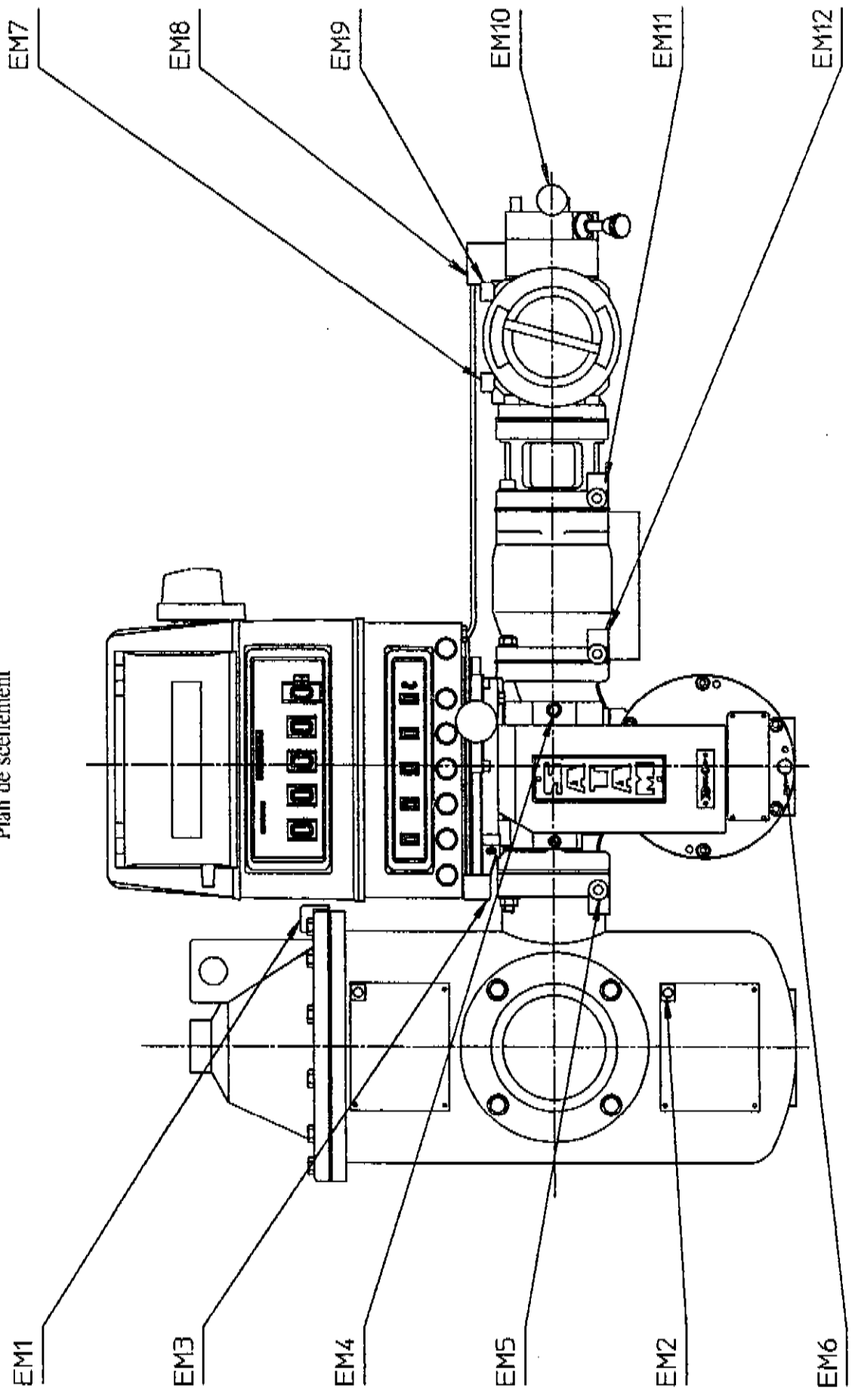
⁽⁶⁾ revue de métrologie, mars 1989, page 304.

PLANS DE SCELLEMENTS

| | | |
|--------------------------|---|--|
| Em1 | : | Interdit le démontage de la tête de dégazage, |
| Em2 | : | Scelle la plaque d'identification, |
| Em3 | : | Protège l'indicateur, |
| Em4 | : | Protège le dispositif de réglage, |
| Em5 | : | Protège le séparateur ou le purgeur de gaz, |
| Em6 | : | Protège le mesureur, |
| Em7, Em8, Em9 et Em10 | : | Protègent la vanne bidirectionnelle et l'accès au clapet taré, |
| Em11 et Em12 | : | Protègent la vanne de prédétermination. |

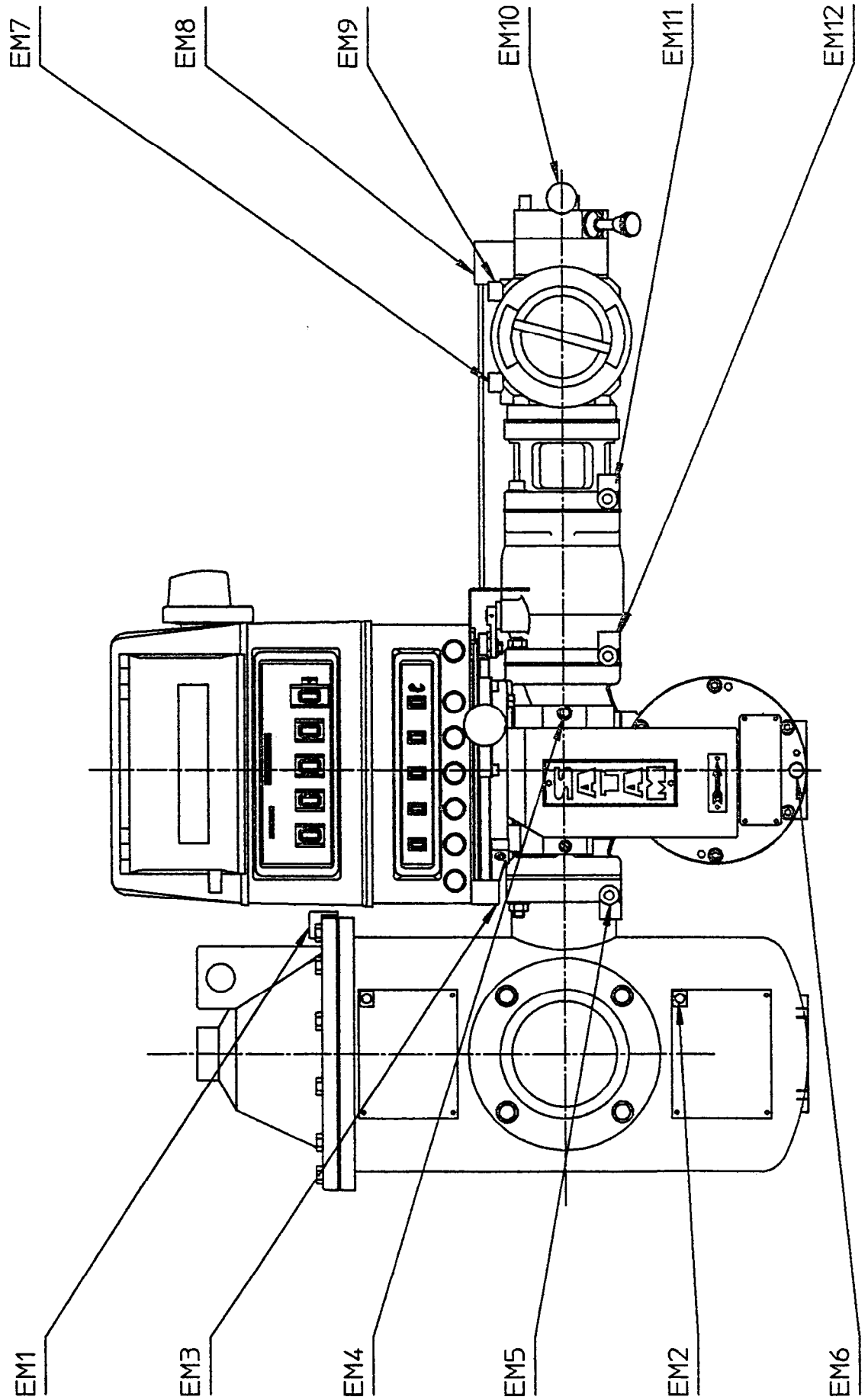
**Ensemble de mesurage TOKHEIM SOFTAM APPLICATIONS monté sur canions citernes
et destiné à la livraison des hydrocarbures, modèle EMS 48
avec FS 24 équipé d'un capteur pneumatique et vanne de prédétermination XAD 39 pneumatique**

Plan de scellement



**Ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS monté sur camions citernes
et destiné à la livraison des hydrocarbures, modèle EMS 48
avec FS 24 équipé d'un capteur pneumatique et vanne de prédétermination XAD 39 mécanique**

Plan de scellement



**Ensemble de mesurage TOKHEIM SOfITAM APPLICATIONS monté sur camions citernes
et destiné à la livraison des hydrocarbures , modèle EMS 48
avec FS 24 équipé d'un capteur pneumatique et vanne de prédétermination XAD 54 pneumatique**

Plan de scellement

